

CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 2005

Mercredi 16 mars 2005

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

TABLEAU NUMERIQUE

Durée : 1 h 00

Coefficient 3

La compagnie gérant la ligne aérienne entre ALPHAVILLE et BETAVILLE veut fixer ses objectifs pour l'année 2005, à partir des statistiques de l'année 2004.

Lors de l'année 2004, le nombre total de vols a été de 660, répartis de la manière suivante :

- 1^{er} trimestre : 70
- 2^{ème} trimestre : les $\frac{2}{10}$ du nombre total de vols annuels
- 3^{ème} trimestre : $\frac{1}{3}$ du nombre total de vols annuels.

Pour l'ensemble de ces vols de l'année 2004, la compagnie a offert 78 540 places dans ses appareils. Le nombre de places offertes chacun des trimestres est proportionnel au nombre de vols de ces mêmes trimestres.

Les nombres de passagers ayant emprunté cette ligne aérienne durant l'année 2004 sont les suivants :

- 1^{er} trimestre : 5 200
- 2^{ème} trimestre : 11 525
- 3^{ème} trimestre : 20 102
- 4^{ème} trimestre : 24 299

La compagnie se fixe l'objectif suivant pour l'année 2005 :

- tripler le nombre de vols des 2 premiers trimestres
- augmenter le nombre de vols du 3^{ème} trimestre de 25 %
- augmenter le nombre de vols du 4^{ème} trimestre de 50 %

Le nombre de places offertes devra être augmenté dans les mêmes proportions que pour le nombre de vols.

Les nombres de passagers fixés dans cet objectif devront être les suivants :

- 1^{er} trimestre : 14 994
- 2^{ème} trimestre : 35 350
- 3^{ème} trimestre : 26 880
- 4^{ème} trimestre : 34 400

Les candidats réaliseront un tableau faisant apparaître, par trimestre et au total, le nombre de vols, le nombre de places offertes, le nombre de passagers et le taux (en pourcentage) de remplissage des avions pour les années 2004 et 2005.

Nota : les pourcentages seront arrondis au centième près.